

# COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

*Séance du 03 septembre à 19h00*

## Etaient présents

Didier HOUOT - Ludovic VINCENT – Daniel JOMARD – Arthur BRAUN - Philippe CUNY – Cathy TRUFFIN – Willy LANGLOIS – Jean-Michel PHILIPPE - Stéphanie MALISZEWSKI .

Ludovic VINCENT rappelle l'ordre du jour de cette réunion :

- Election du vice-président de la commission
- Vote des subventions
- Réflexion sur les tarifs de la salle polyvalente

Trois types de subventions seront étudiées :

Les récurrentes  
Les exceptionnelles  
Les nouvelles

Didier HOUOT prend ensuite la parole concernant l'élection du vice-président, Ludovic étant candidat Didier propose de passer au vote.

Ludovic est élu vice-président de la commission de la jeunesse, de la culture, des sports et de la vie associative à l'unanimité.

Ludovic informe l'assemblée que cette réunion se rassemblera au moins deux fois par an.

Il fait un bref récapitulatif sur le règlement qui avait été rédigé en 2017, et explique que durant les années passées, les subventions étaient attribuées d'office aux associations mais que depuis 5 ans les Présidents doivent effectuer leurs demandes chaque année et que les dossiers doivent être déposés avant le 31 mars.

Une méthode de calcul sous forme de point avait été étudiée il y a deux ans, cependant cela entraînant d'énormes différences entre les associations, cette formule n'a pas été actée.

Cette base de calcul sera à nouveau représentée mais différemment.

Toutes les demandes sont étudiées une par une.

Ludovic propose de ne pas modifier le montant des subventions de 2019 pour 2020, et informe l'assemblée qu'il n'y a pas eu de demande exceptionnelle liée au Covid.

Il annonce que l'enveloppe est à l'identique de celle de 2019.

Arrivée de Mme AUBERT à 19H35.

A l'unanimité, une subvention de 100 euros est accordée à l'accueil tourisme ainsi qu'une somme de 1 055 euros pour les TRUCS, ce qui contribue à leur frais de fonctionnement.

Concernant les demandes extérieures à Vagney ou exceptionnelles, une somme de 100 euros sera accordée à l'AJSP de Cornimont ainsi qu'une somme de 200 euros aux Sabots Verts.

Pour la fidélité gymnastique et la protection civile aucune subvention ne leur sera versée.

Ludovic évoque également une demande du tennis club concernant une demande exceptionnelle suite au changement du système d'occupation du gymnase.

N'ayant pas trop d'information à ce sujet pour l'instant la commission préfère mettre cette demande en attente.

Il ajoute que l'échiquier des Hautes Vosges demande l'installation d'un téléviseur au trait d'union.

Les membres sont d'accord pour effectuer le branchement de celui-ci mais le téléviseur sera à la charge de l'association.

Il informe également l'assemblée que M. BONNARD du tir à l'arc organisera un tournoi en 2021 car celui de 2020 n'a pu avoir lieu et que l'accord lui a été donné, il ajoute à ce sujet que lors du dernier tournoi des cibles avaient été endommagées, la déclaration n'ayant pas été effectuée suffisamment tôt auprès de l'assurance, il évoque une éventuelle subvention exceptionnelle si l'assurance ne prend pas en charge ces dégâts.

Pour terminer : Ludovic propose de mettre gratuitement la salle polyvalente à disposition des associations de Vagney à compter du 01/09/2020 jusqu'au 31/08/2021. A l'unanimité cette proposition est adoptée.

Une délibération sur l'exonération de la salle sera rédigée en ce sens lors du prochain conseil municipal du 22 septembre.

Le tableau ci-dessous récapitule les subventions pour 2020.

<b>Associations sportives</b>	<b>Montant subvention 2020</b>
Association sportive de VAGNEY (football)	2 940 €
Club Olympique de la Haute-Moselotte (Athlétisme)	1 370 €
Foyer de ski de fond	895 €
Ski-club de Vagney-Rochesson	1 390 €
Tennis Club de Vagney	2 190 €
Association de Tennis de table	455 €
1 <sup>ère</sup> Compagnie d'Arc des Hautes Vosges	790 €
Twirling bâton	1 135 €
Assoupline	215 €
Les Z'Amis de l'Ecole	381 €
Rando Vagney	100 €

<b>Association culture, sport loisirs et détente</b>	<b>Montant subvention 2020</b>
Comité des Fêtes	1270 €
Les Courtes Gueules	100 €
Club Vosgien - Section marche	100 €
Club de Modélisme des Hautes-Vosges	445 €
Association pour la Prévention Routière	240 €
Groupement d'action sociale du personnel communal	3 785 €
Association des chasseurs	100 €
Echiquier Géromois	100 €
VTT	225 €
Accueil Tourisme	100 €
TRUC	1 055 €
AJSP Cornimont subvention exceptionnelle	100 €
Sabots verts subvention exceptionnelle	200 €

<b>Associations patriotiques</b>	<b>Montant subvention 2020</b>
AFN	100 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.